Envoyé en préfecture le 03/09/2025
Reçu en préfecture le 03/09/2025
Publié le 03/09/2025
ID : 039-213900137-20250901-D_29_25-AU

Arbois
JURA

DECISION 29/25

Ville d'Arbois
Tél : 03 84 66 55 55
Mail : mairie@arbois.fr
www.arbois.fr

Objet : Acceptation d'un don

La Maire de la Ville d'Arbois,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal du 04 Mars 2024 délégant à Mme la Maire l'acceptation des dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges,

DECIDE

D'accepter les dons suivants de M RICHEME Christophe, 14 rue Aristide Briand, 39 570 Montmorot pour les archives municipales :

-3 lettres originales d'Auguste Pointelin (1899, 1912 et 1930)
-livrets imprimés de la société de viticulture de d'horticulture d'Arbois
-documents concernant Arbois (inauguration de la statue Pasteur 1901, fêtes du centenaire 1923, photos, solidarité arboisienne ou société coopérative de consommation..)
-divers documents : photographies, avis de décès... des familles Jallon-Pointelin

Arbois, le 01 septembre 2025

La Maire,

MAIRIE D'ARBOIS (JURA)

Valérie DEPIERRE